Travaux de la Chambre

M. Mazankowski: Monsieur le Président, je me rétracte, mais je dois vous dire que j'ai quelques difficultés à comprendre la position ambiguë de l'ancien ministre de l'Environnement.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Vous devriez avoir honte.

M. Deans: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

M. le Président: Je me demande ce qui s'est passé ce matin.

M. Deans: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que les pétitions présentées par les députés le mercredi 27 février 1985 sont conformes au Règlement quant à la forme.

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA RÉTRACTATION FAITE PAR M. MAZANKOWSKI

M. le Président: Le député de Hamilton Mountain (M. Deans) a la parole pour faire un rappel au Règlement.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, pourriez-vous lire la réponse que le ministre a faite quand vous lui avez dit de se rétracter? Le Règlement précise, si je ne m'abuse, qu'il faut retirer les termes offensants de façon non équivoque, sans explications. Cela devient une habitude de remplacer les termes utilisés par des explications commodes.

M. Clark (Yellowhead): Que voulez-vous dire par là?

M. Deans: Cela devient une habitude.

M. Clark (Yellowhead): Prouvez-le!

M. le Président: Le député doit bien comprendre que je n'insiste pas trop parce qu'il a raison mais on ne peut pas permettre de faire des commentaires à ce sujet non plus. Les députés liront peut-être l'article du Règlement où il en est question.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre aurait-il l'obligeance de nous donner le programme des travaux pour les prochains jours.

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé de la Reine): Monsieur le Président, je remercie le leader de l'opposition officielle à la Chambre. Si le leader du parti néo-démocrate à la Chambre voulait bien donner le même conseil de

modération à son chef, en ce qui concerne le langage parlementaire, cette assemblée s'en porterait beaucoup mieux.

M. le Président: A l'ordre. Puis-je me permettre d'interrompre le débat pour demander au président du Conseil privé de s'en tenir au sujet.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, cet après-midi la Chambre continuera l'étude en deuxième lecture du projet de loi C-24, loi tendant à modifier la Loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout et la Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes.

Demain, le premier article à l'ordre du jour sera le projet de loi tendant à modifier la Loi sur les Indiens qui sera présenté un peu plus tard aujourd'hui par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Les représentants des différents partis ont eu des entretiens et je pense que nous nous sommes mis d'accord pour terminer la deuxième lecture demain et renvoyer le projet de loi au comité. Si le débat se termine assez tôt, monsieur le Président, nous reprendrons l'étude du projet de loi C-24.

Lundi, si le projet de loi C-24 n'a pas encore été adopté, nous en reprendrons l'étude. S'il a été adopté, nous discuterons d'un projet de loi visant à modifier la Loi sur les accords de Bretton Woods qui sera présenté par le ministre d'État chargé des Finances un peu plus tard aujourd'hui.

Mardi prochain sera le cinquième jour désigné de la période actuelle de subsides. Mercredi, l'ordre du jour sera le même que lundi.

Conformément à l'ordre adopté plus tôt cette semaine, la Chambre ne siégera pas jeudi de façon que le secrétaire général des Nations Unies puisse prendre la parole devant la Chambre et le Sénat réunis, à 15 heures. Comme d'habitude, monsieur le Président, nous suivrons l'évolution des travaux et nous annoncerons des changements si nécessaire.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

TRAVAIL, MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

PRÉSENTATION DU 1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration. Ce rapport porte sur un changement dans le nom du comité et j'entends demander son adoption un peu plus tard dans la journée. Je suis persuadé que vous vous apercevrez à ce moment-là qu'il y a consentement unanime pour ce faire.